





Le guide

Le présent guide a été préparé par l'EUMC et le HRC.

Remerciements

Ce guide a été rédigé par Michelle Manks et Lisa Weighton. Sa conception graphique a été réalisée par Anish Parmar.

L'EUMC

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) est un organisme sans but lucratif dont le mandat est d'améliorer les occasions d'éducation, d'emploi et d'autonomisation des jeunes partout dans le monde.

eumc.ca

Le HCR

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, est une organisation internationale qui a pour mission de sauver des vies, de protéger les droits des réfugiés et de bâtir un avenir meilleur pour les réfugiés, les communautés déplacées de force et les apatrides.

unhcr.org

© 2017 EUMC

Remarque : Afin de faciliter la lecture du présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES	6
SOMMAIRE	7
INTRODUCTION	8
Déplacement mondial	. 8
Accès des réfugiés à l'éducation	. 9
L'ÉDUCATION, SOURCE DE SOLUTIONS DURABLES	. 10
Qu'est-ce que l'EUMC?	.10
En quoi consiste le PÉR?	.10
CRÉATION DE PARCOURS SCOLAIRES POUR LES PERSONNES RÉFUGIÉES	. 12
Comment le PÉR fonctionne-t-il?	. 12
Partenariats	.12
Partenariats internationaux	.12
Partenariats nationaux	.13
Partenariats sur les campus	. 15
Rôles et responsabilités du siège social de l'EUMC	.18
BUDGETS ET FINANCEMENT DU PARRAINAGE	. 19
Coût du parrainage	.19
Après les douze premiers mois	.19
Sources de financement	.19
Cotisations des corps étudiants et enseignants	20
Exemptions	20
Financement	.2
Dons de la population	.2
Activités de financement	.2
Financement des coûts opérationnels du programme	22
Coûts opérationnels.	22
Sources de financement des opérations	22
SÉLECTION DES ÉTUDIANTS CANDIDATS	. 24
Recrutement	24
Exigences relatives aux demandes	24
Processus de présentation de demandes.	24
Sélection des étudiants	25
POST-SÉLECTION	26

Préparation prédépart dans le pays d'accueil	26
Compilation des documents des étudiants	
Jumelage des étudiants	26
Processus d'immigration	26
AIDE À L'INTÉGRATION ET SOUTIEN SOCIAL À L'ARRIVÉE	27
CONCLUSION	28
ANNEXE 1	29
Exemple de budget pour un parrainage de 12 mois	
Soutien obligatoire.	29
Soutien recommandé	
Soutien optionnel	29
ANNEXE 2	
Cycle de parrainage	30

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX	. 13
TABLEAU 2 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES PARTENAIRES NATIONAUX	. 14
TABLEAU 3 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ADMINISTRATION DES CAMPUS	. 16
TABLEAU 4 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES GROUPES ÉTUDIANTS	. 17
TABLEAU 5 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'EUMC	. 18
TABLEAU 6 : COÛTS OPÉRATIONNELS APPROXIMATIFS DU PÉR	. 22
TABLEAU 7 : CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS SERVANT À COUVRIR LES COÛTS OPÉRATIONNELS DU PÉR	. 23

ACRONYMES

- **Cégep** Collège d'enseignement général et professionnel
- **EUMC** Entraide universitaire mondiale du Canada
- IELTS International English Language Testing System (Système d'évaluation en langue anglaise internationale)
- IRCC Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- **ODD** Objectifs de développement durable
- **OIM** Organisation internationale pour les migrations
- **ONG** Organisation non gouvernementale
- **PPPR** Programme de parrainage privé de réfugiés
- **PÉR** Programme d'étudiantes et d'étudiants réfugiés
- **TOEFL** Test of English as a Foreign Language (Test d'anglais langue étrangère)
- HCR Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

SOMMAIRE

Depuis plusieurs décennies, l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) mobilise les communautés postsecondaires canadiennes afin d'offrir des parcours scolaires pour les personnes réfugiées par l'entremise du Programme d'étudiantes et d'étudiants réfugiés (PÉR).

Le PÉR donne aux universités, collèges et cégeps une occasion de partenariat unique de réagir plus directement au besoin croissant de solutions durables et de possibilités d'éducation supérieure pour les personnes réfugiées. Les établissements postsecondaires sont particulièrement bien placés pour tirer parti de leur expertise en travail auprès des étudiants internationaux afin de répondre aux besoins des jeunes réfugiés et de renforcer les perspectives d'emploi qui s'offrent à eux après leur diplomation.

Le présent guide porte sur le cadre unique de réinstallation, d'éducation et d'intégration des jeunes réfugiés que l'EUMC met en œuvre par l'entremise du réseau postsecondaire canadien. Y sont également présentés des exemples de considérations pratiques inspirées de plus de 40 ans d'expérience dans l'offre d'occasions de réinstallation et d'études postsecondaires aux jeunes réfugiés.

Ce guide n'est pas un outil détaillé et complet, mais plutôt un aperçu des principaux éléments propices à l'établissement d'un tel programme : financement de bourses d'études, présélection des étudiants potentiels, traitement des dossiers de demande et des admissions, organisation de l'orientation prédépart et de la réinstallation, et mobilisation des étudiants enclins à offrir un soutien à l'intégration entre les pairs.

On y présente également différents types de partenariats qui peuvent être établis sur les campus et à l'échelle nationale et internationale et qui facilitent la mise en place d'une telle initiative, afin de garantir un soutien adéquat à l'arrivée des étudiants réfugiés admis au programme.

L'EUMC reçoit des centaines de demandes de jeunes réfugiés chaque année, mais ne peut accepter qu'une infime proportion de ces jeunes étudiants talentueux et qualifiés. Nous espérons que ce guide incitera des gouvernements, des organismes et des communautés postsecondaires à en apprendre davantage sur le sujet et à se joindre aux établissements canadiens pour offrir de nouveaux parcours scolaires aux personnes réfugiées dans leur propre pays.

INTRODUCTION

Déplacement mondial

En 2016, on pouvait compter 22,5 millions de réfugiés à l'échelle mondiale. On rapporte que les réfugiés passent une moyenne de 17 années de leur vie en exil¹. Ce nombre historique de personnes déplacées et la nature prolongée des contextes affectant les réfugiés démontrent que les mécanismes temporaires mis en place par le passé dans le but de répondre aux besoins des populations déplacées ne sont plus profitables ni adaptés à l'ampleur de la crise. Comme bon nombre de réfugiés n'ont pas la possibilité de retourner volontairement dans leur pays d'origine, il importe d'étudier les possibilités d'intégration dans des pays d'asile et de réinstallation dans des pays tiers. Alors que les pays en développement accueillent 84 pour cent des réfugiés du monde, il est évident que les pays développés peuvent et doivent en faire plus pour assumer une part équitable de la responsabilité actuellement portée par certains des pays les moins avancés au monde².

Dans le cadre de son mandat consistant à protéger les réfugiés, le HCR s'applique à localiser les plus vulnérables pour les réinstaller, c'est-à-dire organiser leur transfert du pays où ils ont cherché refuge à un autre pays (tiers) ayant accepté de les accueillir.

Bien que la réinstallation soit un mécanisme bien établi pour protéger les réfugiés et leur fournir des solutions durables, elle est loin de répondre aux besoins grandissants recensés. Moins d'un pour cent des réfugiés au monde sont réinstallés chaque année³. Des parcours complémentaires, comme des programmes de parrainage communautaires, ainsi que des parcours scolaires et professionnels sont nécessaires pour combler ces besoins de protection de plus en plus importants.

Alors que des acteurs humanitaires cherchent des solutions à cette crise sans précédent, on privilégie les mesures de grande portée et l'adoption d'une approche impliquant la société tout entière pour subvenir aux besoins des réfugiés de partout dans le monde.

La Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, adoptée en 2016, présente une vision fondée sur la responsabilité partagée, intitulée Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF). Ce cadre d'action presse le HCR à collaborer avec un large éventail de partenaires pour intensifier le soutien apporté aux réfugiés et aux pays qui les accueillent. La réponse collective pourrait être amplifiée considérablement en mobilisant des gouvernements, mais aussi des entreprises du secteur privé, des organismes sans but lucratif et la société civile (communautés postsecondaires, dirigeants religieux, institutions financières internationales).

¹ Programme des Nations Unies pour le développement. Migration, refugees and displacement, s.d. Sur Internet : http://www.undp.org/content/undp/en/home/ourwork/sustainable-development/development-planning-and-inclusive-sustainable-growth/migration-refugees-and-displacement.html

² Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Global trends: Forced displacement in 2016, Genève (Suisse), 2017. Sur Internet : http://www.unhcr.org/5943e8a34.pdf

³ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Resettlement, s.d. Sur Internet : http://www.unhcr.org/resettlement.html

Accès des réfugiés à l'éducation

La proportion dans laquelle les enfants et adolescents réfugiés ont accès à l'éducation ne suit pas le rythme des énormes besoins. Seulement la moitié de tous les enfants réfugiés vont à l'école primaire par rapport à la moyenne mondiale de 91 pour cent¹; seulement 22 pour cent des enfants réfugiés vont à l'école secondaire par rapport à 84 pour cent des enfants non réfugiés; et seulement un pour cent de ces jeunes poursuivent des études universitaires par rapport à 36 pour cent à l'échelle internationale².

Intégrée dans la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, l'éducation fait partie des droits de la personne fondamentaux. En outre, elle est reconnue comme l'un des principaux ODD de la communauté internationale³. En période de déplacement, l'éducation joue un rôle déterminant pour favoriser la cohésion sociale, répondre aux besoins psychosociaux et fournir un environnement sécuritaire et accueillant à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Grâce à l'éducation, les jeunes réfugiés acquièrent des outils leur permettant de développer leur confiance en eux et de se préparer à accéder à des moyens de subsistance dignes lors de leur réinstallation ou de leur retour au bercail.



«Je pense que beaucoup d'élèves ont été motivés à travailler plus fort pendant leurs études primaires et secondaires par la possibilité de poursuivre des études supérieures dans une université ou un collège canadien. Ça a certainement été mon cas!»

John Kon, étudiant du PÉR en 2011, Université McMaster à Hamilton, en Ontario, originaire du Soudan du Sud

¹ Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Left behind: Refugee education in crisis, Genève (Suisse), 2017. Sur Internet : http://www.unhcr.org/59b696f44.pdf

² Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). Missing out: Refugee education in crisis, Genève (Suisse), 2016. Sur Internet : http://www.unhcr.org/57d9d01d0

³ Nations Unies. Sustainable Development Knowledge Platform, s.d. Sur Internet: https://sustainabledevelopment.un.org/sdgs

L'ÉDUCATION, SOURCE DE SOLUTIONS DURABLES

Les parcours scolaires fournissent une approche innovatrice pour répondre au grand besoin de solutions durables et d'éducation tertiaire des réfugiés. De plus, ces parcours permettent d'inclure des partenaires non traditionnels (établissements d'enseignement postsecondaires) dans une réponse globale à la crise des réfugiés.

Depuis 2016, on remarque une intensification des engagements et des efforts visant à accroître l'offre de possibilités d'éducation aux réfugiés, mais il existe encore de nombreuses voies à exploiter pour mobiliser les communautés postsecondaires à l'échelle internationale.

Depuis plusieurs décennies, le PÉR de l'EUMC est à l'avant-garde de la mobilisation de partenaires non traditionnels pour établir des parcours scolaires pour les jeunes réfugiés.

Alors que les gouvernements, les ONG et les communautés postsecondaires cherchent à concevoir des modèles de parrainage axés sur les communautés et des parcours scolaires pour les réfugiés, le PÉR du Canada, créé et mis en place par l'EUMC, est un modèle qui a fait ses preuves et que d'autres pays peuvent reproduire.

Qu'est-ce que l'EUMC?

Incorporée en 1957, l'EUMC est une ONG établie au Canada qui œuvre dans le domaine du développement international dans plus de 25 pays dans le monde. Ses trois grands axes d'intervention dans la création d'un monde meilleur pour les jeunes sont l'éducation, l'emploi et l'autonomisation.

Dans le contexte canadien, l'EUMC mobilise un réseau diversifié d'étudiants, d'établissements d'enseignement postsecondaire, de bénévoles qualifiés, d'agents de développement, de pouvoirs publics et d'entreprises avec qui elle collabore. L'EUMC exerce ses activités dans plus de 80 campus d'universités, de collèges et de cégeps partout au Canada par l'intermédiaire de ses comités locaux dirigés par des étudiants. Ces groupes d'étudiants et de membres du personnel administratif et du corps enseignant contribuent à accroître la sensibilisation de leurs pairs et de leurs communautés à des enjeux mondiaux très préoccupants, notamment la migration forcée. Ces acteurs jouent également un rôle crucial dans le soutien d'un des programmes phares de l'organisme : le PÉR.

En quoi consiste le PÉR?

Le PÉR de l'EUMC est le seul programme en son genre à combiner des possibilités d'éducation supérieure à la réinstallation des jeunes réfugiés, tout en faisant intervenir des établissements d'enseignement postsecondaire et leurs étudiants dans les efforts de protection des réfugiés. Cette initiative prend appui sur un modèle unique de soutien entre jeunes dans le cadre duquel des groupes d'étudiants bénévoles établis sur les campus (dans les comités locaux de l'EUMC) offrent un soutien scolaire et social aux étudiants nouvellement arrivés. Ces comités ont la responsabilité d'aider ces nouveaux arrivants à s'orienter dans le système d'enseignement postsecondaire canadien et à s'adapter à leur nouvelle vie au Canada.

De plus, l'EUMC mobilise près d'un million de jeunes Canadiens chaque année pour financer le programme grâce à un modèle de parrainage qui repose en grande partie sur les contributions financières des étudiants (souvent au moyen de prélèvements sur les frais de scolarité) et de l'administration de leurs campus. En contribuant au programme, des centaines de milliers d'étudiants canadiens acquièrent une meilleure connaissance et compréhension d'enjeux mondiaux préoccupants, tout en unissant leurs efforts pour bâtir des communautés plus accueillantes pour tous les nouveaux arrivants au Canada.

Depuis que le PÉR est exploité sous sa forme actuelle dans le cadre du PPPR du Canada, il a permis à plus de 1700 jeunes réfugiés de poursuivre des études postsecondaires dans un environnement sûr et sécuritaire. Les anciens étudiants réfugiés, à leur tour, deviennent des ambassadeurs, car ils participent à l'élaboration des interventions liées aux réfugiés sur leur campus et dans leur collectivité en informant les Canadiens des défis auxquels sont confrontées les personnes déplacées contre leur gré partout dans le monde.







CRÉATION DE PARCOURS SCOLAIRES POUR LES PERSONNES RÉFUGIÉES

Comment le PÉR fonctionne-t-il?

Le PÉR relève du PPPR du Canada, qui permet à l'EUMC de sélectionner des étudiants réfugiés, reconnus par le HCR, dans leur pays d'asile et de les jumeler à des comités locaux parrainants de l'EUMC dans des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada. Ces comités établis dans des universités, des collèges et des cégeps de partout au Canada parrainent des réfugiés sous l'égide de l'entente de l'EUMC avec IRCC, dans laquelle sont énoncés les rôles et les responsabilités des groupes de parrainage. Ces comités locaux, de même que les établissements d'enseignement postsecondaire, assument les frais liés à l'éducation et à l'installation des étudiants réfugiés parrainés pendant leur première année au Canada et les accompagnent dans leur intégration.

Partenariats

Géré de manière centralisée au siège social de l'EUMC à Ottawa, au Canada, le PÉR est mis en œuvre grâce à la collaboration essentielle de nombreux partenaires sur les campus ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale. Les sections suivantes donnent un aperçu des rôles et des responsabilités des principaux partenaires qui interviennent dans le recrutement, la préparation et le jumelage des étudiants réfugiés et la prestation du programme.

Partenariats internationaux

Afin de faciliter la sélection, la préparation et l'immigration des étudiants, l'EUMC fait appel à un grand nombre de partenaires internationaux, dont IRCC, le HCR, des ministères du pays d'accueil des réfugiés, des ONG locales et l'OIM. Dans la plupart des cas, l'EUMC collabore également avec ses propres bureaux outre-mer, qui fournissent des renseignements sur la situation locale aux responsables du PÉR et exécutent d'autres programmes de développement. Ces partenaires sont pour beaucoup dans le succès du programme, surtout pour coordonner la préparation des étudiants en vue de leur admission dans une université, un collège ou un cégep et de leur arrivée au Canada à temps pour le début des cours en septembre. Dans le tableau 1 sont présentés les principaux partenaires internationaux et leurs rôles dans la prestation du programme.

Partenaires internationaux	Rôles et responsabilités
Ambassade du Canada/IRCC	 Faire passer des entrevues aux candidats afin de déterminer leur admissibilité à la réinstallation et à l'immigration Coordonner l'exécution des examens médicaux et des vérifications de sécurité des étudiants Octroyer des visas pour le Canada Communiquer avec l'OIM pour organiser les déplacements des étudiants vers le Canada et assurer leur arrivée avant le début de leurs études
HCR	 Vérifier le statut des étudiants et l'inscription des candidats dans le pays d'asile Présélectionner les populations prioritaires en matière de réinstallation Guider et informer l'EUMC sur le contexte local des réfugiés et celui du pays d'origine des étudiants
Pouvoirs publics du pays d'accueil	 Accorder des permis de sortie Effectuer des vérifications de sécurité à moindre coût Vérifier les documents scolaires des étudiants diplômés de leur propre réseau d'éducation
ONG locales et bureaux de l'EUMC outre-mer	 Promouvoir le PÉR dans des camps de réfugiés et auprès des populations urbaines de réfugiés dans leurs pays d'asile Procéder à une première sélection des candidats selon des critères prédéterminés tenant compte des règlements sur l'immigration et des exigences scolaires des établissements d'enseignement Coordonner la réalisation des tests de compétences linguistiques Organiser des entrevues et y participer Offrir des cours de langue avancés et coordonner la réalisation d'examens de compétences en anglais ou en français Organiser des séances d'orientation sur la culture canadienne et assurer la préparation aux études Faire le lien entre le siège social de l'EUMC au Canada, les candidats au PÉR, l'OIM et les bureaux des visas outre-mer
OIM	 Organiser le voyage des étudiants réfugiés sélectionnés Tenir la séance d'orientation « Orientation canadienne à l'étranger » avant le départ des étudiants

Tableau 1 : Rôles et responsabilités des partenaires internationaux

Partenariats nationaux

Les partenariats nationaux, impliquant des associations et des réseaux du milieu de l'éducation postsecondaire, des associations étudiantes et le gouvernement fédéral, sont indispensables au programme. Les acteurs énumérés dans le tableau 2 sont les mieux placés pour rassembler des intervenants à différents échelons des universités, des collèges et des cégeps partout au pays, plaider pour un meilleur soutien du gouvernement fédéral et faciliter l'immigration des étudiants réfugiés. Chacun de ces acteurs joue un rôle indispensable dans la concrétisation du programme. Il est possible de trouver des services et acteurs semblables dans d'autres pays afin de créer des milieux favorables et propices aux parcours scolaires proposés. Le tableau 2 présente brièvement les principaux partenaires nationaux et leurs rôles dans la prestation du programme.

Organismes ou services	Rôles et responsabilités
Associations de réseaux d'éducation postsecondaire et ministères provinciaux de l'Éducation au Canada	 Promouvoir le PÉR et lancer des appels à l'action à leurs membres Mettre l'EUMC en relation avec des établissements postsecondaires qui ne participent pas encore au programme Militer en faveur de la communauté postsecondaire auprès du gouvernement Préconiser d'autres manières d'évaluer les compétences des réfugiés qui ont perdu leur documentation à cet égard
Associations de syndicats et de groupes étudiants	Mobiliser les campus et les syndicats étudiants afin de soutenir le PÉR
Gouvernement fédéral/IRCC	 Établir les principes de base des politiques de réinstallation et créer un mécanisme favorisant le parrainage privé d'étudiants réfugiés Évaluer les dossiers de candidature des groupes de parrainage Accorder et administrer des prêts de voyage aux étudiants ¹ Financer les services d'intégration des immigrants et des réfugiés au Canada

Tableau 2 : Rôles et responsabilités des partenaires nationaux

EN QUOI CONSISTE LE PPPR?

Unique au Canada, le PPPR est un partenariat entre le gouvernement du Canada ou du Québec et des organismes de partout au pays, tels que l'EUMC, des groupes religieux, des associations communautaires, des organisations d'aide humanitaire, des syndicats et des groupes de cinq personnes ou plus. Dans le cadre du PPPR, ces organismes et groupes présélectionnent des candidats à la réinstallation au Canada, tandis que l'IRCC évalue les critères d'admissibilité à la réinstallation² et facilite l'arrivée des réfugiés au Canada. Quant aux organismes parrainants du secteur privé, ils s'occupent de l'hébergement, du soutien financier et de l'aide à l'installation pendant la première année de résidence au Canada des réfugiés qui, après cette période, sont censés devenir indépendants.

AVANTAGE DU MODÈLE DE PARRAINAGE PRIVÉ POUR LE PÉR

- L'EUMC peut parrainer des étudiants pendant un an seulement. Après cela, vu qu'ils obtiennent la résidence permanente dès leur arrivée, ils sont admissibles à la même aide financière que les autres étudiants canadiens.
- À titre de résidents permanents, les étudiants doivent payer les droits de scolarité des étudiants nationaux, et non pas les frais élevés payés par les étudiants internationaux.
- Grâce à ce modèle, il est plus abordable d'administrer le PÉR pour chaque étudiant que de soutenir des étudiants internationaux, ce qui permet donc à l'EUMC de parrainer un plus grand nombre d'étudiants chaque année.
- Les étudiants sont moins stressés lorsqu'ils n'ont pas à s'inquiéter du maintien de leur statut de résidence au Canada ou de la possibilité d'un retour forcé dans leur pays d'origine, qui peut être en proie à un conflit même après leurs études.
- Grâce à la résidence permanente, les étudiants ont accès à des occasions professionnelles et peuvent faire des demandes de prêts et de bourses d'études et d'entretien.
- La résidence permanente améliore l'intégration des étudiants et leur relation avec leur collectivité, car ces derniers voient leur communauté d'accueil comme leur nouvelle patrie.
- La résidence permanente donne aux étudiants la possibilité de parrainer des membres de leur famille ultérieurement.
- Les résidents permanents peuvent faire une demande de citoyenneté trois ans après avoir obtenu leur résidence permanente.

¹ Les réfugiés qui se réinstallent au Canada doivent couvrir les frais associés à leur déplacement vers le Canada. Comme la plupart d'entre eux ne peuvent pas les payer d'avance, le gouvernement du Canada leur accorde un prêt, qu'ils doivent rembourser rapidement à leur arrivée au pays. Ces prêts sont appelés « prêts de transport » ou « prêt de voyage ».

² Il est essentiel au PÉR, étant donné son caractère particulier et son volet académique, que des organisations de la société civile soient en mesure de présélectionner les candidats.

Partenariats sur les campus

Le PÉR donne aux universités, collèges et cégeps une occasion de partenariat unique de réagir directement au besoin croissant de solutions durables et de possibilités d'éducation supérieure pour les réfugiés. Les établissements d'enseignement postsecondaire sont particulièrement bien placés pour tirer parti de leur expertise en travail auprès des étudiants internationaux afin de répondre aux besoins des jeunes réfugiés et de renforcer les perspectives d'emploi qui s'offrent à eux après leur diplomation. Le bon fonctionnement du PÉR nécessite la participation des administrateurs de campus, d'associations étudiantes et d'étudiants bénévoles.

Administration des campus

Les membres de l'administration des campus jouent deux rôles importants au chapitre du soutien aux étudiants du PÉR. D'abord, ils leur apportent un soutien financier au moyen d'exemptions de frais de scolarité, d'hébergement en résidence ou de plans de repas. Dans certains cas, ils peuvent également accorder des bourses d'études ou d'entretien aux étudiants réfugiés.

Ensuite, la plupart des campus appuie le programme en assouplissant les critères d'admission des étudiants réfugiés et les délais pour soumettre des demandes officielles. Compte tenu du contexte dans lequel ils ont poursuivi leurs études ou de la rapidité avec laquelle ils ont dû fuir leur pays d'origine, beaucoup de jeunes réfugiés n'ont pas tous les documents scolaires et pièces d'identité nécessaires, et il est possible que leurs résultats scolaires ne reflètent pas leur capacité d'apprentissage. Dans le cadre de leur engagement, les campus parrainant des réfugiés désignent un agent d'admission qui connaît bien les défis auxquels ces jeunes sont confrontés et qui se charge de passer en revue les documents des étudiants du PÉR chaque année et d'évaluer leurs demandes d'admission en prenant en considération leurs obstacles particuliers. Le tableau 3 présente d'autres services partenaires au sein de l'administration des campus ainsi que leurs rôles et leurs responsabilités.



« J'ai été très touché par l'effet positif et direct que je pouvais avoir sur la vie des étudiants réfugiés en étant un membre actif de notre comité local. J'ai compris que je pouvais être à la fois un ami, un camarade accueillant et un mentor pour faire en sorte que les étudiants vivent la meilleure expérience possible au Canada. »

Cyrus Silverstrider, membre du comité local de l'EUMC à l'Université de Toronto, sur le campus St. George, à Toronto, en Ontario

Partenaires sur les campus	Rôles et responsabilités
Admissions et registraire	 Informer l'EUMC des exigences académiques à satisfaire pour être admis dans l'établissement d'enseignement concerné et déterminer lesquelles peuvent être assouplies dans le cas des réfugiés Évaluer les profils et la documentation des étudiants et confirmer que ces derniers répondent aux exigences d'admission de l'établissement et du programme d'études souhaité Confirmer l'admission des étudiants du PÉR et traiter leurs dossiers Veiller à ce que les étudiants aient accès à des services d'orientation scolaire
Bureau international	 Assister les comités locaux de l'EUMC dans la planification de séances d'accueil et améliorer les compétences interculturelles Fournir une aide scolaire Accompagner et appuyer les étudiants du PÉR
Résidence/Hébergement	 Exempter les étudiants de frais d'hébergement, dans certains cas Offrir un soutien social et psychosocial supplémentaire aux étudiants par l'intermédiaire des personnes responsables des résidences
Bourses et aide financière	 Donner accès à des services de conseils financiers aux étudiants Contribuer au financement du parrainage par des dons en espèces ou en nature (exemption des frais liés à l'admission, à l'hébergement en résidence, à l'achat de livres et aux plans de repas), dans certains cas
Bureau des diplômés et développement	Allouer des fonds recueillis auprès des anciens étudiants pour financer le PÉR, dans certains cas
Services centraux ¹	Santé et bien-être Fournir des soins médicaux et des services en santé mentale dans des cliniques situées sur les campus Inscrire les étudiants à un régime d'assurance-maladie Offrir des services de consultation Donner accès à des banques alimentaires sur le campus Coordonner les services et les mesures d'adaptation destinés aux étudiants ayant des besoins particuliers Centres d'emploi et de carrière Fournir des services d'orientation professionnelle Animer des ateliers sur la recherche d'emploi, la rédaction de CV et la préparation à une entrevue Mettre à la disposition des étudiants des bases de données sur les emplois et des renseignements sur les débouchés professionnels Coordonner les stages et les programmes coopératifs Offrir aux nouveaux étudiants des occasions d'emploi préétablies, dans certains cas Bureaux internationaux Initier les étudiants à la culture et au droit canadiens Organiser des visites de la ville et présenter les services offerts Coordonner les services en anglais ou en français langue seconde Vie étudiante Mettre à la disposition des étudiants des installations de loisir Réserver des salles pour le recueillement et les prières Gérer des programmes de mentorat entre les pairs Coordonner le calendrier des événements sur le campus Donner accès à des clubs et à des activités qui intéressent les étudiants

Tableau 3 : Rôles et responsabilités de l'administration des campus

¹ Muchos de los servicios de apoyo mencionados (entre otros) son ofrecidos a todos los estudiantes en los recintos de todo el país. Si bien no se dedican específicamente a los estudiantes refugiados, estos servicios preexistentes son parte integrante de su integración en el recinto y la comunidad, así como su éxito académico.

Comités locaux de l'EUMC et associations étudiantes

Le programme ne pourrait être un succès sans son modèle unique de parrainage entre jeunes, qui donne les moyens aux jeunes étudiants canadiens de jouer un rôle actif dans le parrainage de réfugiés. Les comités locaux amassent des fonds pour le programme et sensibilisent la population à son sujet, sur leur campus et dans leur collectivité. Les comités locaux sont souvent exploités comme des clubs étudiants relevant de syndicats étudiants, qui, dans certains cas, gèrent les fonds amassés pour aider les étudiants du PÉR. Les membres des comités locaux de l'EUMC jouent également un rôle prépondérant dans l'offre de soutien social et scolaire quotidien aux étudiants du PÉR. Le tableau 4 présente les rôles et les responsabilités des groupes étudiants sur les campus.

Groupes étudiants	Rôles et responsabilités
Comités locaux de l'EUMC	 Assurer le soutien de l'université, du collège ou du cégep concerné avant le début du parrainage et communiquer avec les partenaires administratifs afin d'établir des liens et de les mobiliser pour qu'ils fournissent les services énumérés plus haut à l'arrivée des étudiants Renseigner les principaux acteurs au sein de l'établissement au sujet du PÉR et obtenir leur soutien (administration, admissions, syndicats étudiants) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de financement en veillant à obtenir différentes formes d'aide comme des cotisations étudiantes et des exemptions de frais de scolarité, de résidence et de repas Établir un budget et obtenir les fonds nécessaires pour financer les besoins des étudiants pendant toute la durée de leur parrainage, soit pendant 12 mois au Canada (voir exemple de budget à l'annexe 1) Soumettre le budget à l'EUMC et à IRCC pour obtenir leur approbation, le respecter pendant toute la durée du parrainage et informer toutes les parties concernées de tout changement pouvant y être apporté Présenter le campus et la collectivité aux étudiants et les aider à s'inscrire et à accéder à des services tels que les soins de santé Agir à titre de réseau de soutien social constant pour les étudiants réfugiés nouvellement arrivés Faciliter l'intégration des étudiants à la vie et aux normes canadiennes ainsi qu'à des activités sociales Mener des campagnes de sensibilisation sur les campus et dans leur collectivité au sujet de la crise des réfugiés et du parrainage, afin d'améliorer la compréhension et le soutien du PÉR et de créer des collectivités plus accueillantes
Associations étudiantes	 Reconnaître les comités locaux de l'EUMC comme des clubs officiels sur les campus¹ Appuyer les efforts des comités locaux pour obtenir, par référendum, l'approbation du prélèvement d'une cotisation étudiante (après le lancement du programme) Prélever les cotisations Gérer les fonds amassés et les distribuer aux étudiants du PÉR chaque mois, dans certains cas

Tableau 4 : Rôles et responsabilités des groupes étudiants

¹ Devenir un club reconnu par l'université, le collège ou le cégep permet d'accéder à des services et à des ressources offerts à tous les clubs.

Rôles et responsabilités du siège social de l'EUMC

L'EUMC coordonne les volets réalisables au Canada et les processus outre-mer du PÉR. Dans les pays d'asile, l'EUMC s'occupe du recrutement et de la préparation des étudiants avec les partenaires concernés. En tant que signataire d'entente de parrainage avec IRCC, l'EUMC facilite également les processus généraux d'immigration pour les étudiants réfugiés, en collaboration avec ses comités locaux.

Au Canada, l'EUMC s'applique constamment à augmenter le nombre d'établissements d'enseignement participant et de placements acceptés par ces derniers. Tout au long de l'année, l'organisme offre des formations et du soutien aux groupes de parrainage (les comités locaux) avant l'arrivée des étudiants du PÉR et pendant le parrainage. De plus, l'EUMC communique régulièrement avec les étudiants du PÉR et s'occupe du suivi et de l'évaluation des étudiants et du programme. Le tableau 5 donne un aperçu des rôles et des responsabilités de l'EUMC.

Domaines de soutien	Rôles et responsabilités
Recrutement, sélection, préparation et immigration des étudiants réfugiés	 Assurer la coordination des activités avec les partenaires dans les pays d'asile, afin de promouvoir le PÉR et de procéder à une première sélection des candidats Interviewer les candidats et finaliser la sélection Collaborer avec le HCR, l'OIM et le bureau canadien des visas pour organiser l'immigration des étudiants au Canada en tant que résidents permanents
Formations nationales, régionales et locales	Donner deux formations annuelles de trois jours aux comités locaux au sujet de l'accompagnement des étudiants du PÉR, du financement, de la communication avec l'administration des campus, de la mobilisation de la population et des compétences interculturelles (les formations coïncident souvent avec d'autres congrès nationaux et sont financées en partie par l'EUMC, des groupes étudiants et le gouvernement)
Soutien constant	 Faire un suivi auprès des étudiants réfugiés une fois arrivés au Canada et agir à titre de centre de ressources auprès d'eux Concevoir et distribuer des outils de campagne pour appuyer l'introduction du programme dans de nouveaux campus ou l'augmentation du soutien financier, afin de parrainer un plus grand nombre d'étudiants
Rappels mensuels	 Inciter les groupes étudiants à accomplir des tâches concernant l'étudiant qu'il parraine et la préparation requise pour le prochain parrainage Amener les étudiants réfugiés à réaliser des tâches importantes comme obtenir la carte de résidence permanente et s'inscrire aux cours qui débutent en janvier
Évaluation annuelle du programme	Faire des évaluations semi-annuelles des parrainages et des vérifications de mi- parcours avec les étudiants réfugiés (Les membres du personnel assurent un suivi de tout ce qui est soulevé dans le cadre de ces évaluations et vérifications. Des évaluations de fin du parrainage sont également réalisées chaque année avec les groupes qui y ont participé.)

Tableau 5 : Rôles et responsabilités de l'EUMC

BUDGETS ET FINANCEMENT DU PARRAINAGE

Coût du parrainage

Le soutien financier des étudiants fait partie intégrante du PPPR du Canada. Les comités locaux de l'EUMC ont la responsabilité de soutenir financièrement les étudiants réfugiés qu'ils parrainent pendant au moins douze mois. S'il est vrai que les budgets et les mécanismes de financement de chaque établissement sont gérés localement et diffèrent d'un campus à l'autre afin de refléter le coût de la vie local, il n'en demeure pas moins que chaque budget de parrainage doit respecter les directives d'IRCC et les exigences minimales de l'EUMC qui doivent être satisfaites pour obtenir l'approbation de l'organisme . En moyenne, le coût par étudiant se situe entre 20000 et 30000 dollars canadiens, montant qui comprend l'hébergement, les frais de scolarité, d'autres dépenses liées aux études et les frais de subsistance de base pendant douze mois.

Après les douze premiers mois

L'objectif du parrainage est d'outiller les étudiants pour qu'ils acquièrent leur indépendance financière à la fin des douze mois de parrainage, et qu'ils soient ainsi sur la bonne voie pour être autonome au Canada pendant qu'ils poursuivent leurs études. À titre de résidents permanents, les étudiants sont en mesure de faire des demandes de bourses d'études et d'entretien et de prêts étudiants après leur première année au pays, tout comme les étudiants canadiens de niveau postsecondaire. Dans le cadre du processus d'intégration, les comités locaux de l'EUMC sont chargés d'informer les étudiants des possibilités d'emploi sur les campus et dans la collectivité.



60 % des étudiants du PÉR obtiennent des bourses d'études et d'entretien après leur première année d'études



2 étudiants sur 3

obtiennent un emploi pendant leur première année d'études

Sources de financement

Le financement du PÉR sur les campus nécessite des efforts de collaboration entre l'administration des établissements participants et les milliers d'étudiants qui les fréquentent. Les dons en services et en produits, comme les exemptions de frais de scolarité et d'hébergement ainsi que les cotisations étudiantes, assurent le financement de la majeure partie des coûts liés au parrainage des étudiants réfugiés. Ce modèle unique de financement rend possible l'adoption d'une approche visant à faire participer tous les acteurs possibles sur les campus, afin d'appuyer les étudiants réfugiés sur les plans financier, scolaire et social. Ce modèle assure également le renouvellement du financement chaque année et la viabilité du programme à long terme une fois qu'il est établi sur les campus.

La conjonction des stratégies présentées ci-après est en fait le meilleur moyen de financer le PÉR. « Nous tenons à ce que les étudiants de premier cycle sachent qu'ils ont rendu ce projet possible. En acceptant de débourser un peu plus, ils ont changé la vie d'autres étudiants.»

David Mendez, coprésident du comité local de l'EUMC, Université d'Ottawa, à Ottawa, en Ontario

Cotisations des corps étudiants et enseignants

Les cotisations étudiantes constituent une excellente source de financement stable, prévisible et durable pour le PÉR. De telles cotisations sont traitées comme des taxes étudiantes pour subventionner des initiatives lancées sur les campus, telles que le PÉR. Pour instaurer le prélèvement de cotisations étudiantes pour le PÉR, les comités locaux organisent généralement une campagne référendaire, afin de demander au corps étudiant de se prononcer sur l'ajout à leurs frais de scolarité annuels d'une cotisation obligatoire pour le PÉR. Au Canada, les cotisations étudiantes à l'appui de ce programme varient entre 0,50 \$ et 20 \$.

Les avantages d'une cotisation étudiante au PÉR sont appréciables. Les cotisations démontrent l'engagement du corps étudiant envers le PÉR et garantissent l'obtention de ressources viables pour le parrainage chaque année. Une fois le prélèvement des cotisations autorisé, il s'applique automatiquement aux futurs frais de scolarité jusqu'à nouvel ordre. Grâce à cet engagement, l'ensemble de la population étudiante développe un plus grand sentiment d'appartenance envers le programme et les réfugiés qui en bénéficient. De cette manière, les chances sont également plus fortes que l'administration des universités, des collèges et des cégeps finance le programme jusqu'à concurrence du montant généré par les cotisations étudiantes, du seul fait qu'elles représentent un engagement global du campus envers le PÉR.

Une fois le prélèvement des cotisations autorisé, les comités locaux peuvent accorder moins d'attention au financement et se concentrer sur d'autres aspects du parrainage, comme le soutien scolaire et social des étudiants du PÉR et la sensibilisation de la population étudiante à la crise des réfugiés dans le but de créer des collectivités plus accueillantes.

Les comités qui sont appuyés fermement par les membres du corps enseignant sur leur campus sont parvenus à établir parallèlement un programme de cotisation de ces derniers pour le PÉR. Cette option est plus efficace lorsque les comités collaborent étroitement avec un conseiller aux étudiants, qui défend ardemment le programme.

Exemptions

Les exemptions constituent une partie intégrante du PÉR et l'une des manières les plus efficaces de réduire les coûts. Les campus peuvent appuyer en toute confiance les parrainages financés entièrement au moyen de cotisations et d'exemptions. Les plus communes sont celles des frais de scolarité, d'hébergement et de plans de repas. Les entités suivantes présentes sur les campus peuvent approuver ou encourager ces exemptions :

- Administration des universités, collèges et cégeps: bourses d'entretien, exemption de frais de scolarité, etc.
- Services d'hébergement : exemption des frais de résidence

 Fournisseur de services alimentaires : exemptions totales ou partielles des frais de plans de repas

Financement

Dons de la population

Une bonne manière de faire participer au soutien du PÉR différents groupes sur les campus et hors campus consiste à recueillir des dons auprès des membres de la collectivité, même si ces dons ne financent le programme que dans une moindre mesure. Des particuliers et des groupes peuvent être mobilisés pour appuyer les parrainages sur les campus en faisant des dons en espèces. D'autres peuvent décider de faire don de services et de produits. Par exemple, plutôt que d'essayer d'amasser 300 \$ pour l'achat d'un vélo, certains groupes présents sur les campus ont cherché quelqu'un pouvant en donner un. Les comités locaux sollicitent des dons des groupes suivants sur les campus :

« Nous, étudiants parrainés, voulons remercier toute la communauté universitaire. Nous ne la tenons pas pour acquise. Les étudiants d'ici en aident d'autres qui proviennent de régions où l'éducation est le seul espoir.»

Daniel Makuach Akot, étudiant du PÉR se spécialisant en sciences biopharmaceutiques, Université d'Ottawa, à Ottawa, en Ontario

- **Syndicat étudiant :** dons en espèces et assistance lors des campagnes référendaires sur les cotisations étudiantes
- **Librairie**: dons de livres ou de fournitures scolaires
- Associations du personnel ou du corps enseignant : dons en espèces et retenues à la source
- Services d'information : ordinateurs usagés

Des groupes hors campus, comme les suivants, appuient également le PÉR en faisant des dons :

- Entreprises : dons en espèces ou en services et produits (vélos, ordinateurs)
- Particuliers : dons en espèces
- Organismes locaux (Club Rotary, Lions): dons en espèces et assistance à la coordination d'événements

En faisant des dons en espèces, les entreprises et les particuliers peuvent avoir droit à des reçus fiscaux pour activités de bienfaisance lorsque leurs dons respectent la loi canadienne sur les dons de bienfaisance.

Activités de financement

Que ce soit des galas très médiatisés, des dîners de fête ou de famine, des ventes-débarras caritatives ou des concerts-bénéfices, les activités de financement peuvent permettre à la fois d'obtenir des contributions financières et de sensibiliser la population au PÉR, par la vente de produits, la prestation de services ou l'organisation d'événements. Si les événements ne sont pas des sources de financement renouvelables, ils jouent tout de même un rôle déterminant dans la collecte de fonds et une plus grande sensibilisation au PÉR, essentielles au soutien constant du programme ou à l'appui d'une proposition visant l'instauration d'une cotisation étudiante pour le PÉR ou une hausse du montant de la cotisation existante.

Financement des coûts opérationnels du programme

Coûts opérationnels

Les coûts opérationnels du PÉR constituent une fraction du budget total du programme (13 pour cent). Cependant, obtenir des fonds pour couvrir ces coûts opérationnels peut être difficile, car les donateurs, les pouvoirs publics et les fondations préfèrent appuyer les étudiants directement. Pour assurer la force et la viabilité de son programme, l'EUMC inclut les coûts opérationnels dans le budget de chaque parrainage, aussi appelé «fonds de contribution». Le tableau 6 présente une ventilation des coûts opérationnels annuels approximatifs pour appuyer 80 campus et 150 étudiants.

COÛTS OPÉRATIONNELS	MONTANT approximatif par année (en dollars canadiens)
Promotion du programme et rayonnement sur d'autres campus	100 000 \$
Formation des groupes de parrainage et soutien continu	305 000 \$
Coordination du programme outre-mer, incluant le recrutement, la sélection et la préparation prédépart	440 000 \$
Administration et gestion du programme	135 000 \$

Tableau 6 : Coûts opérationnels approximatifs du PÉR

Sources de financement des opérations

Le succès à long terme du programme repose sur un modèle de financement viable et renouvelable. Actuellement, environ 70 pour cent du budget opérationnel d'un million de dollars provient de fonds de contribution soumis annuellement par les établissements d'enseignement pour chaque étudiant qu'ils souhaitent parrainer. L'EUMC compte également sur les contributions de pouvoirs publics, de fondations et de donateurs individuels, mais dans une bien moindre mesure que les programmes de développement traditionnels, ce qui améliore la viabilité du PÉR corollairement. Les contributions des bailleurs de fonds sont décrites brièvement dans le tableau 7 ci-après.

RESSOURCE	DESCRIPTION	POURCENTAGE DU BUDGET OPÉRATIONNEL TOTAL
Fonds de contribution des établissements	Contribution obligatoire pour chaque étudiant parrainé, selon la taille de la population étudiante. Varie entre 3 000 et 5 000 dollars canadiens par étudiant parrainé. Les fonds de contribution financent le recrutement, la sélection et les cours de langue outre-mer, ainsi que le processus d'immigration. Ils permettent également de financer les formations et le soutien continu offerts aux campus parrainants par le siège social de l'EUMC.	68,5 %
Fondations et particuliers	Source imprévisible de financement externe. Finance différents coûts opérationnels du programme.	5%
Gouvernement provincial	Puisque de nombreux partenaires postsecondaires de l'EUMC sont établis en Ontario, le ministère ontarien de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle verse des fonds dans le but de soutenir l'introduction du programme dans de nouveaux campus et de fournir un appui continu à ceux qui parrainent déjà des étudiants réfugiés.	19,5%
Gouvernement fédéral	Les fonds contribuent aux activités de sensibilisation favorables à l'intégration des nouveaux arrivants, et concernant la crise des réfugiés et d'autres enjeux mondiaux.	7%

Tableau 7 : Contributions des bailleurs de fonds servant à couvrir les coûts opérationnels du PÉR

SÉLECTION DES ÉTUDIANTS

Recrutement

Chaque année, l'EUMC collabore avec les partenaires de mise en œuvre de le HCR en éducation, avec des ONG locales et avec d'autres organismes qui œuvrent auprès des jeunes réfugiés, afin de lancer des appels à candidatures dans les pays d'asile où l'EUMC exerce des activités dans le cadre du PÉR. En 2017, l'EUMC acceptait les dossiers de candidature provenant du Kenya, du Malawi, de la Tanzanie, de la Jordanie et du Liban, mais avait aussi déjà parrainé des étudiants de 37 pays d'asile depuis les débuts du PÉR. La sélection des pays où le programme est exploité dépend du contexte unique de chaque pays, de la taille du programme, ainsi que de la présence de partenaires locaux et d'autres programmes de l'EUMC.

Exigences relatives aux demandes

L'EUMC accepte les demandes d'étudiants qui vivent dans des pays où le PÉR exerce des activités. Pour être admissibles au programme, les candidats doivent :

- démontrer qu'ils répondent à la définition de réfugié au sens de la Convention de 1951;
- avoir besoin d'être réinstallés ;

- avoir terminé des études secondaires et posséder une attestation de fin d'études;
- maîtriser une des langues officielles du Canada (anglais ou français);
- être célibataires, sans personnes à charge ;
- avoir entre 17 et 25 ans (essentiel au modèle de soutien entre pairs);
- être autonomes et matures.

Processus de présentation de demandes

Les demandes sont traitées par des organismes partenaires au Kenya, au Malawi, en Tanzanie, au Liban et en Jordanie. Les candidats doivent rédiger une lettre d'accompagnement les décrivant et indiquer comment ils répondent aux critères de base du PÉR. Leurs demandes doivent également comprendre leurs coordonnées à jour, une photocopie de tous les dossiers scolaires importants, dont les résultats aux tests TOEFL et IELTS faits par le passé, le cas échéant.

Sélection des étudiants

À la réception des demandes, les candidats répondant aux conditions du programme sont invités à passer une évaluation linguistique préalable à l'entretien, administrée par le British Council ou un partenaire de mise en œuvre de l'EUMC dans le pays d'asile. Les candidats qui atteignent un niveau minimum de maîtrise linguistique, suffisant pour passer une entrevue dans l'une des langues parlées dans les établissements d'enseignement canadiens sont convoqués à un entretien en personne en présence d'un comité de sélection, généralement composé d'un employé canadien de l'EUMC et de membres du personnel de le HCR, de bureaux canadiens des visas, ou d'ONG et de partenaires de mise en œuvre locaux qui travaillent dans le domaine de l'éducation des réfugiés.

OBJECTIF: FAVORISER L'ÉGALITÉ DES SEXES LORS DU RECRUTEMENT

Les jeunes femmes, plus particulièrement les réfugiées, sont confrontées à de nombreux obstacles les empêchant de poursuivre des études supérieures dans des pays en développement. Pour donner l'occasion à ces jeunes femmes de postuler et de participer au PÉR dans ces contextes, l'EUMC leur porte une attention spéciale dans le processus de candidature en tenant compte des obstacles additionnels auxquels elles font face, notamment en assouplissant les critères d'admissibilité portant sur les résultats scolaires et à la maîtrise de la langue. L'EUMC collabore également avec les bureaux d'admission des universités, des collèges et des cégeps pour attirer leur attention sur les contextes spécifiques aux femmes dans les pays d'origine et d'asile des étudiants parrainés. Malgré cela, en 2017, les femmes ne représentaient que 33 % de la cohorte du PÉR. L'EUMC continue d'explorer des stratégies visant à accroître le nombre de jeunes femmes parrainées dans le cadre du programme, notamment en travaillant avec des leaders communautaires dans des camps et d'autres situations dans lesquelles se trouvent les réfugiés, afin de mieux faire connaître l'importance d'éduquer les filles et d'offrir aux filles et jeunes femmes présentes dans des camps des programmes d'éducation du cycle supérieur du primaire et du secondaire.

POST-SÉLECTION

Préparation prédépart dans le pays d'accueil

Une fois que les candidats ont été acceptés au programme, ils peuvent entamer la préparation prédépart grâce à laquelle ils acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir au Canada. Tout en complétant le processus d'immigration, des partenaires de mise en œuvre dans le pays d'asile préparent et forment les candidats retenus. Ils s'occupent notamment de ce qui suit :

- Cours de langue et tests de maîtrise des langues officielles (IELTS/TOEFL)
- Cours sur l'utilisation d'un ordinateur (le cas échéant)
- Séances d'orientation culturelle et scolaire (à distance ou en personne avec des bénévoles)

Compilation des documents des étudiants

Une fois que les réfugiés ont été sélectionnés, l'EUMC s'informe sur le programme d'études qu'ils souhaitent poursuivre, leurs liens familiaux au Canada et leurs résultats aux tests linguistiques. Les étudiants sont ensuite jumelés avec des établissements postsecondaires participants selon leur pertinence et leurs critères d'admissibilité.

Jumelage des étudiants

Chaque année, l'EUMC lance un appel aux établissements du réseau postsecondaire canadien afin de savoir combien d'étudiants chaque campus peut accueillir pendant l'année scolaire suivante. Pendant ce processus, l'EUMC confirme les critères d'admission et la flexibilité des établissements quant aux exigences minimales, de même que le budget en place pour chaque parrainage.

Une fois que les dossiers des étudiants ont été rassemblés, l'EUMC envoie à tous les campus souhaitant parrainer des réfugiés le profil de guelques étudiants qui répondent aux critères d'admission de leur établissement afin qu'ils les analysent. Les membres des comités locaux collaborent avec ceux du bureau des admissions de l'université, du collège ou du cégep pour veiller à ce qu'ils comprennent le fonctionnement du PÉR. Avant de revoir et de classer par ordre de pertinence les dossiers des candidats au PÉR, les membres des comités locaux doivent consulter les bureaux d'admission pour s'assurer que les étudiants du PÉR sont bel et bien admissibles au programme désiré à l'établissement en question. Dans certains cas, l'EUMC peut demander qu'un comité local négocie une certaine flexibilité à l'égard des critères d'admission des étudiants du PÉR proposés. Une copie des relevés de notes officiels et les résultats aux tests linguistiques sont envoyés aux bureaux d'admission. Les documents originaux sont vérifiés par l'EUMC et occasionnellement, leur exactitude est validée auprès du ministère de l'Éducation des pays d'asile. Enfin, aucuns frais d'admission ne sont facturés.

Processus d'immigration

Puisque le PÉR fait partie d'un programme de réinstallation, les étudiants doivent passer une entrevue avec un agent canadien des visas et se soumettre à un examen médical et à une vérification de sécurité avant que leur demande d'immigration soit approuvée par IRCC. Comme ils obtiennent la résidence permanente à leur arrivée, ils n'ont pas besoin de visas d'études. Une fois que le bureau canadien des visas a délivré les visas, l'OIM organise les déplacements des étudiants pour qu'ils arrivent au Canada à temps pour le début des cours en septembre.

AIDE À L'INTÉGRATION ET SOUTIEN SOCIAL À L'ARRIVÉE

L'EUMC exige que les candidats soient âgés de 17 à 25 ans lorsqu'ils posent leur candidature au PÉR, car le programme s'appuie le principe du parrainage de jeunes par des jeunes. La grande majorité des membres des comités locaux sont des étudiants de premier cycle âgés de moins de 25 ans. Comme le parrainage implique un engagement à fournir du soutien scolaire et social, il importe que les étudiants du PÉR et les membres des comités locaux puissent établir des relations entre eux et tirer mutuellement parti de leurs expériences personnelles. Idéalement, comme ce sont des jeunes qui parrainent des jeunes, les étudiants du PÉR sont plus susceptibles de nouer des amitiés et de s'intégrer dans différents réseaux pendant leur première année. La relation nouée entre les étudiants du PÉR et le groupe de personnes qui les parrainent peut être très enrichissante lorsque les deux parties se comprennent et se respectent.

Au-delà des comités locaux de l'EUMC, il existe dans les collèges, cégeps et universités de nombreuses occasions favorables à l'intégration sociale des nouveaux étudiants du PÉR. Grâce à des activités comme l'orientation de

première année et des événements organisés par le bureau des étudiants étrangers, les étudiants du PÉR peuvent aussitôt participer à la vie sur le campus et rencontrer d'autres étudiants de première année. Des clubs, des équipes sportives et des groupes religieux sur les campus et dans la collectivité peuvent également présenter aux étudiants des occasions de rencontrer de nombreuses personnes du Canada et d'ailleurs, et ainsi, d'explorer différents aspects de la vie au Canada.

Bien que le soutien affectif des étudiants du PÉR et les occasions de se faire des amis qui leur sont offertes puissent atténuer les difficultés qu'ils rencontrent en s'adaptant à la vie au Canada, il est possible que leurs besoins dépassent l'expérience et les compétences du groupe de soutien bénévole. Dans ces cas, l'EUMC peut solliciter l'aide d'anciens étudiants du PÉR de confiance ou de membres du corps enseignant ou du personnel sur le campus de l'étudiant pour la ou le conseiller. Dans certains cas, il est nécessaire de diriger l'étudiant vers des services sur le campus, comme le counseling, ou d'autres services disponibles dans la collectivité.



CONCLUSION

Le HCR rapporte que, tandis que de nombreux conflits dans le monde perdurent pendant des décennies, la majeure partie du financement de l'éducation des réfugiés vient de fonds d'urgence qui ne peuvent pas couvrir les besoins en éducation à long terme.

Avec le PÉR, l'EUMC a élaboré un modèle de financement viable qui répond aux besoins en éducation supérieure des jeunes réfugiés, tout en leur ouvrant la perspective d'un avenir meilleur fondé sur une solution durable au Canada.

Non seulement les diplômés du programme apportent d'importantes contributions à leurs collectivités, tant au Canada qu'outre-mer, le programme, quant à lui, continue de donner une lueur d'espoir aux jeunes et à leur famille qui vivent encore en situation de réfugiés. Même s'il s'agit d'un programme de moindre ampleur, le PÉR a des effets durables qui se propagent bien au-delà de la personne qui en bénéficie au départ. Les bénévoles participant au PÉR poursuivent souvent leur engagement à appuyer les réfugiés et les causes qui les concernent après leur diplomation, que ce soit au travail ou dans leur collectivité, ou à l'échelle nationale ou internationale.

Une étude menée en 2007 révèle que 97 pour cent des étudiants parrainés avaient terminé ou étaient sur le point de terminer leur programme d'études postsecondaires et que bon nombre d'entre eux avaient l'intention de poursuivre leurs études. La grande majorité d'entre eux – 85 pour cent – disent avoir trouvé un emploi dans le domaine de leur choix après leur diplomation. Beaucoup d'étudiants du PÉR n'ont pas seulement obtenu leur diplôme et trouvé un emploi, ils ont également lancé leur propre projet pour soutenir d'autres réfugiés encore en exil.

Le succès de ces étudiants démontre également le potentiel des réfugiés lorsqu'on leur offre l'occasion de poursuivre des études supérieures. Bon nombre d'anciens étudiants du programme sont des membres dynamiques de leur collectivité et font du bénévolat pour aider les habitants de leur pays d'origine ou d'asile et leur collectivité au Canada. L'expérience du Canada démontre que les universités, les collèges et les cégeps peuvent grandement améliorer la vie des réfugiés, et nous espérons que les leçons apprises dans le cadre du PÉR aideront de nombreux autres pays à élargir l'offre de solutions durables et de possibilités d'études aux jeunes réfugiés partout dans le monde.

POUR EN SAVOIR PLUS

Votre organisme, établissement ou groupe souhaite en savoir plus? Communiquez avec nous! L'EUMC a des décennies d'expérience et nous serions heureux de vous en faire part. Comme les règlements et exigences varient d'un pays à l'autre, le personnel de l'EUMC serait heureux de vous conseiller dans la conception d'un programme similaire, adapté à votre contexte unique. Communiquez avec nous pour planifier une rencontre ou une conversation pendant laquelle vous pourrez nous questionner sur les leçons apprises à propos du recrutement, de la sélection et de la préparation des étudiants, ainsi que de l'établissement de partenariats internationaux facilitant le soutien de nouvelles initiatives d'éducation. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles!

ANNEXE 1

Exemple de budget pour un parrainage de 12 mois

Soutien obligatoire

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANTS
Fonds de contribution au PÉR	200 \$ à 5000 \$
Installation initiale	50 \$ à 300 \$
Nourriture	2000 \$ à 4000 \$
Loyer et services publics	4000 \$ à 8000 \$
Dépenses personnelles	1200 \$ à 2400 \$
Vêtements	500 \$ à 800 \$
Fonds d'urgence	1000\$
Frais de scolarité	3000 \$ à 7000 \$
Livres et fournitures scolaires	750 \$ à 1200 \$

Soutien recommandé

(Il n'est pas obligatoire de prévoir le financement des frais suivants, mais l'EUMC encourage fortement les comités locaux à le faire.)

POSTES BUDGÉTAIRES	MONTANTS
Remboursement du prêt de voyage	2500 \$ à 3500 \$
Ordinateur	500 \$ à 1000 \$
AGA – Formation nationale sur le PÉR –Séance d'orientation à l'arrivée des étudiants du PÉR	200 \$ à 1500 \$
Cartes d'appels interurbains	100 \$ à 200 \$

Soutien optionnel

(Il n'est pas obligatoire d'inclure le financement des frais suivants dans les parrainages, mais certains comités le font.)

POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT
Orientation au Canada	100 \$ à 250 \$

ANNEXE 2

Cycle de parrainage

Le diagramme suivant illustre le cycle de parrainage, outre-mer et au Canada, avant l'arrivée des étudiants du PÉR au Canada.





